

# ENTREPRISES - FUTURS EMPLOYEURS

## Transfert de compétences pour le collaborateur de demain



16 à 29 ans révolus

- ✓ Professionnaliser et former l'apprenti en vue d'une future embauche
- ✓ Pré-sélection des candidats par Academy Numérique correspondant aux profils recherchés
- ✓ Accompagnement administratif pour l'envoi du dossier à l'OPCO (CERFA et convention de formation)

**45 jours de période d'essai:** La rupture peut intervenir *avant la fin des 45 premiers jours* de formation pratique dans l'entreprise, même s'ils ne sont pas consécutifs.

Sous réserve d'accord de Pôle Emploi, une période d'immersion professionnelle de **15 jours** peut être envisagée, avant la signature du contrat d'apprentissage! Pensez-y!

### UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE DÉDIÉ À L'APPRENTI

- ✓ Salarié majeur et volontaire OU l'employeur
- ✓ 2 apprentis par MA
- ✓ Conditions de compétence pour être MA :

♦ Être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti et d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti,

ou

♦ Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti être d'un niveau au moins équivalent.

### CONTRAT

Un contrat de travail est signé (CDD ou CDI)  
35 heures hebdomadaire

#### PORTAIL DE L'ALTERNANCE # DEMARRETASTORY

Le portail de l'alternance est développé par le Ministère du Travail. Il offre une information complète sur le contrat d'apprentissage.

Rendez-vous sur : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

### RÉMUNÉRATION

ÂGE DE L'APPRENTI(E)	1 <sup>ère</sup> année de contrat		2 <sup>ème</sup> année de contrat		3 <sup>ème</sup> année de contrat	
	% SMIC BRUT	Montant du salaire mensuel brut en €	% SMIC BRUT	Montant du salaire mensuel brut en €	% SMIC BRUT	Montant du salaire mensuel brut en €
16 à 17 ans	27%	415,64 €	39%	600,37 €	55%	846,68 €
18 à 20 ans	43%	661,95 €	51%	785,10 €	67%	1 031,41 €
21 à 25 ans	53%	815,89 €	61%	939,05 €	78%	1 200,75 €
26 ans et plus	100%	1 539,42 €	100%	1 539,42 €	100%	1 539,42 €

### AIDES FINANCIÈRES

- ✓ Prime à l'embauche\*\* (*nouveau*)
- **5000 €** pour les apprentis mineurs
- **8000 €** pour les apprentis majeurs

\*\* Prime sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés. Les entreprises de plus de 250 salariés doivent compter au moins 5% de salariés en alternance dans leur effectif.

- ✓ Réduction des cotisations patronales pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC
- ✓ Aide jusqu'à **3000 €** pour le recrutement de personnes en situation de handicap

\* Les aides financières sont soumises à condition et peuvent évoluer en fonction des mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'apprentissage suite à la crise sanitaire du covid-19.

+ d'informations actualisées et simulateur de coûts salariaux sur : [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)



ACADEMY NUMÉRIQUE